



## Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 14 Mai 2024

15 présents sur 24 Administrateurs  
(9 CGT, 2 CFDT, 3 CFE-CGC, 1 FO)

### **1. Retour sur le Bureau du 26 Avril 2024**

Le Vice-Président Administrateur Délégué demande si les Administrateurs ont des questions au sujet du Bureau de CA du 26 Avril 2024. A ce titre, un paragraphe sur le SPF va être retiré du Compte Rendu.

### **2. Informations du Président de la CMCAS**

Le Vice-Président Administrateur Délégué rappelle qu'une Formation « Nouveaux Élus dans les Activités Sociales » aura lieu du 3 au 6 Décembre 2024 à Reims sur le Site ENEDIS Saint Charles.

Le Vice-Président Administrateur Délégué rappelle qu'une Formation « Bénévoles du Réseau Solidaire » aura lieu du 17 au 19 Décembre 2024 à la Salle d'Activités Murgier de Reims. A ce titre, les Bénévoles du Réseau Solidaire ont reçu une communication par mail. Les inscriptions à ces Formations sont à faire remonter auprès du Cabinet des Élus.

Le Vice-Président Administrateur Délégué rappelle que la Fête des SLVies Auboises aura lieu le Samedi 25 Juin 2024 au Parc Saint Barthélémy de Trainel. A ce jour, 240 participants sont inscrits.

Le Vice-Président Administrateur Délégué rappelle que les Assemblées Générales des SLVies sont en cours et que les Fiches Projets-Budgets des Points de Proximité sont à envoyer à la Trésorière Générale avant fin Juin.

### **3. Informations du Territoire**

Le Directeur Opérationnel est excusé à ce Conseil d'Administration.

### **4. Clôture Budgétaire 2023**

La Trésorière Générale présente la Clôture Budgétaire 2023 qui a été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluations prévues par la réglementation en vigueur. Elle précise que les documents ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

Le Conseil d'Administration arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, faisant apparaître un total de bilan de 736 551,34 € et un résultat comptable excédentaire de 9 731,93 € et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

**Délibération N° 2024-32**  
(Pour à l'unanimité)

Sur la suggestion de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice 2023 en Réserves Diverses Activités.

**Délibération N° 2024-33**  
(Pour à l'unanimité)

## **5. Point Budgétaire 2024**

La Trésorière présente le dernier Suivi du Budget 2024, arrêté au 05 Mai 2024 et propose de valider deux Budgets Complémentaires :

- 600 € à la SLVie Ardennes Nord pour une Activité Sortie Moto.
- 3 000 € à la SLVie Marne pour une Activité Zoo d'Amnéville.

### **Délibération N° 2024-34**

(Pour à l'unanimité)

## **6. Préparation de l'Assemblée Générale de la CMCAS du 21 Juin 2024**

Le Secrétaire Général propose de passer à la validation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale de la CMCAS Ardennes Aube Marne qui aura lieu le 21 Juin 2024 à la Salle Murgier à Reims.

1. Validation du PV de l'Assemblée Générale du 14 Septembre 2023
2. Rapport d'activités du Président de la CMCAS
3. Rapport du Trésorier Général de la CMCAS
4. Rapport de la Commission de Contrôle Financier
5. Examens des vœux de SLVies
6. Questions diverses
7. Les votes (rapport d'Activités, rapport du Trésorier, Clôture du budget 2023, Commission de Contrôle Financier et vœux des SLVies)

### **Délibération N° 2024-35**

(Pour à l'unanimité)

## **7. Commission ASS-SP : Validation des Aides Nationales et Locales**

Pour donner suite à la dernière Commission ASS-SP, les Administrateurs procède à la validation des différents dossiers d'aides Nationales ou Locales.

### **Délibération N° 2024-36**

(Pour à l'unanimité)

## **8. Questions diverses**

Sans Objet

Le Secrétaire Général



Antoine PEREZ